



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 3 août 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **252F, chemin du Lac-Teeples (lot 5 919 489 du cadastre du Québec)**.

La demande vise à régulariser les bâtiments, la terrasse et les escaliers existants dérogoratoires pour la vente de la propriété. Plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

1. Réduire la marge riveraine du coin le plus rapproché du bâtiment principal de 15 m à 5,9 m.
2. Réduire la marge riveraine d'une terrasse, annexée au bâtiment principal, de 15 m à 3,4 m.
3. Autoriser l'empiètement partiel d'un bâtiment secondaire dans la bande riveraine et la réduction de la marge riveraine à 13,4m, la réduction de la marge latérale du coin le plus rapproché de 1 m à 0,57 m et de la terrasse annexée de 1 m à 0,45 m et la réduction de la marge latérale avant du coin le plus rapproché des escaliers annexés de 1 m à 0,31 m.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan de localisation préparé par l'arpenteur Noémie Lebel sous sa minute 1083 daté du 25 mai 2020.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca **avant le 3 août 2020**.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 31 juillet 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 14^e jour du mois de juillet 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 1 juillet 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier